

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 octobre 2020 à 20 H 30.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Eric BERGE, Hélène MESTRE, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Thibaut MADELINE, Rémi RENSY, Claire ANDRE, Nelly LEMAIRE
Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Le Maire informe que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il faut désigner le représentant du Conseil et son suppléant. Le maire et les adjoints ne pouvant être désignés, le choix se fait dans l'ordre de l'installation du conseil : le titulaire serait donc Evelyne VELDEMAN et le suppléant Patrick BUGGIO. Le représentant du Préfet Emilie RETEL et celui du TGI Jean Claude JACOTOT, leur suppléant devrait désigné prochainement.

2- FETE DE NOEL

Vu la crise sanitaire en cours le conseil décide d'annuler le spectacle de Noël ainsi que le repas des aînés.

Le Conseil après avoir délibéré décide l'achat des jouets et de cartes cadeau pour Noël pour une valeur de 15 € environ et décide l'achat de colis pour les aînés dans les mêmes conditions d'âge que pour le repas traditionnel. Le choix s'est porté sur le » panier des Ducs de Gascogne »

3- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire présente les remarques formulées par la Préfecture et annonce que le document doit de toute façon être mis à jour suite au renouvellement du Conseil Municipal, il travaillera ce dossier avant de le présenter au conseil pour approbation.

4- VOIRIE

Le Maire informe que la MICA (service d'accompagnement du Département) a fait une étude préalable pour les travaux de voirie à venir, l'estimation HT pour la rue d'Amont (partie basse avec caniveaux sur les 2 rives) : 38 000 €, rue de la Fontaine (caniveaux sur les 2 rives : 68 000 €, ruelle d'Eau (1 caniveau) : 27 000 €, rue Basse (sans caniveau) 17 000 €, Chemin de Molland (1 caniveau) : 12 000 €, parking salle des fêtes (en bi couches) : 18 000 €, en enrobé le coût peut être estimé à 26 000 €. Soit un total de 188 000 €.

Les travaux pourraient être réalisés en 2022, mais les demandes de subventions devront être faites en deux fois, soit une cette année pour le programme 2021 et l'autre en 2021 pour 2022.

Les devis plus précis ont été demandés à l'entreprise Noroit : rue de la Fontaine : 48 868 € HT et rue Basse (avec caniveaux) 33 670 € HT soit 82 538 € HT

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre des aides à la voirie 2021 pour un montant de travaux de 82 538 €

5- MENUISERIES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire informe que des devis ont été demandés à l'entreprise qui a réalisé nos derniers travaux de menuiserie : Pacotte et Mignotte ., Prix HT, Œil de bœuf Mairie en PVC : 976,11 €, Portes salle des fêtes, double en aluminium 4 399,95 €, simple en PVC (x2) 1 693,17 € HT (3 386,34 € HT), porte entrée PVC : 1633.67 €, soit un total HT de 10 396.07 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte les devis de l'entreprise P.M. et sollicite le Conseil Départemental pour une subvention dans le cadre du programme "Village Côte d'Or" et l'Etat dans le cadre de la DETR.

6- QUESTIONS DIVERSES

Le Téléthon aura lieu le 5 décembre de 16 h à 19 h à la salle des fêtes.

Rémi RENSY fait le compte rendu de la commission environnement de la CCRS et informe qu'une déchetterie pourrait être construite à Pouilly sur Saône en remplacement de celles d'Auvillars et Seurre.

Lionel VEROT fait le compte rendu de la réunion de la CCRS du 14/10 où fut évoqué la création d'épicerie multiservices par la société Go'Up.

La séance est levée à 22 h 30.